



Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 Mars 2026

A 18 heures 30

En Salle de la Mairie, le conseil municipal de la commune de DORANS, s'est réuni en séance publique, sous la présidence du doyen d'âge, Monsieur Michel HENZELIN, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

Ont été convoqués au conseil municipal par le Maire sortant Monsieur Daniel SCHNOEBELEN suite aux résultats de l'élection du dimanche 15 Mars 2026.

- Madame BAZIN Justine, Madame BILLEREY Marie-France, Monsieur CHEVALLIER Dorian, Monsieur FOLLOT Michel, Monsieur FRUHAUF Laurent, Monsieur GAUCHET Patrice, Madame GIRGENTI Emilie, Monsieur GRAS Francis, Monsieur HENZELIN Michel, Madame LUCE Aurore, Madame MOURCELY Corinne, Monsieur PASTEUR Stephen, Madame RAVAL Déolinda, Monsieur ROSSETTO Grégory et Madame SANDOZ Stéphanie.

➤ **Installation des conseillers municipaux par le Maire sortant**
Monsieur SCHNOEBELEN Daniel

1. Nomination des Secrétaires de séance par le doyen

Mesdames BILLEREY Marie-France et MOURCELY Corinne.

2. Approbation du compte rendu de la séance du 3 Mars 2026

Approuvé à l'unanimité.

3. Élection du Maire

Avant l'élection du Maire, le président fait procéder à la désignation parmi les conseillers présents de 2 assesseurs chargés de s'assurer du bon déroulement des scrutins et de la régularité des votes.

ASSESEURS : Monsieur GRAS Francis et Madame SANDOZ Stéphanie.

Après appel à candidatures par le doyen, un seul candidat se présente : Monsieur HENZELIN Michel.

Le vote se fait à bulletin secret.

Résultat : 12 voix pour / 3 votes blancs.

Monsieur HENZELIN Michel est élu nouveau Maire de la commune.

Le nouveau Maire donne la parole au Maire sortant Monsieur Daniel SCHNOEBELEN,

qui lui remet symboliquement l'écharpe tricolore.

4. Fixation du Nombre d'adjoints

Le maire propose le nombre de 4 adjoints.

Adoption du conseil par 12 voix pour, 0 contre et 3 abstentions.

5. Élection des adjoints

Le Maire propose une liste d'adjoint :

- 1^{er} adjoint Madame BILLEREY Marie-France
- 2^{ème} adjoint Monsieur GAUCHET Patrice
- 3^{ème} adjoint Madame MOURCELY Corinne
- 4^{ème} adjoint Monsieur FOLLOT Michel

Pas d'autres propositions.

Vote à bulletin secret.

Résultat : 12 voix pour / 3 votes blancs.

- Désignation des délégués communautaire du Grand Belfort Communauté Agglomération :

- Monsieur HENZELIN Michel, Maire, Titulaire
- Madame BILLEREY Marie-France, 1^{ère} adjointe, Suppléante

- Lecture de la charte de l'élu :

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local et demande une signature à chaque élu.

6. Les indemnités de fonction du Maire et des adjoints

Après délibération, le conseil municipal décide à la majorité (12 pour, 0 contre, 3 abstentions) que le maire et les adjoints percevront respectivement l'indemnité prévue conformément à l'article L 2123-23 de CGCT à l'indice 1027 de 44,3 pour le maire et de 11,77 pour les 4 adjoints, restant ainsi dans l'enveloppe indemnitaire globale.

7. Élection des délégués syndicaux

● Syndicat intercommunal de gestion du RPI des 4 villages :

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

Se propose comme délégués :

- Madame BAZIN Justine
- Madame BILLEREY Marie France
- Madame RAVAL Déolinda
- Madame SANDOZ Stéphanie
- Monsieur HENZELIN Michel

Résultat du vote à bulletin secret :

- 11 voix pour Monsieur HENZELIN Michel
- 9 voix pour Madame BILLEREY Marie-France
- 11 voix pour Madame SANDOZ Stéphanie
- 4 voix pour Madame RAVAL Déolinda
- 1 voix pour Madame BAZIN Justine
- 3 votes blancs

Monsieur HENZELIN Michel, Madame BILLEREY Marie-France et Madame SANDOZ Stéphanie sont élus délégués du syndicat intercommunal de gestion du RPI des 4 villages.

● Élection des délégués syndicaux SGII (Syndicat de Gestion des Immeubles Intercommunaux) :

Se propose comme délégués :

- Monsieur FOLLOT Michel
- Madame RAVAL Déolinda
- Monsieur GRAS Francis

Résultat du vote à bulletin secret :

12 pour, 0 contre, 3 blancs

Monsieur FOLLOT Michel, Monsieur GRAS Francis et Madame RAVAL Déolinda sont élus délégués au Syndicat de Gestion des Immeubles Intercommunaux.

8. Délégation de pouvoir du conseil municipal au Maire

Après lecture complète des pouvoirs donnés au Maire par délégation du Conseil municipal, un vote à main levée est demandé.

Résultat du vote : 12 pour, 0 contre, 3 abstentions.

➤ Informations et questions diverses :

- Date du prochain conseil municipal qui aura lieu en mairie le :

Jeudi 2 Avril 2026 à 19 heures 30

- Présentation du catalogue des formations proposées par l'AMF pour les nouveaux élus.

➤ Fin de séance :

20 heures 09